

Procès-Verbal de la 69. Assemblée générale du CCS du 25 novembre 2023, de 14h30 à 16h45, à l'Hôtel Bern à Berne.

Liste des tractants

1. Election des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de la 68^{ième} assemblée générale ordinaire du 26.11.2022
3. Approbation du rapport annuel du commodore
4. Approbation des comptes annuels 2022/2023 et du rapport de l'organe de contrôle
5. Décharge du comité central
6. Elections
7. Approbation du budget 2022/2023 et fixation des cotisations annuelles
8. Programme annuel 2023/2024
9. Modifications des statuts
10. Proposition des membres actifs
11. Nominations et distinctions
12. Divers

Bienvenue

Le commodore, Christoph Mylaeus, souhaite au nom de l'équipe dirigeante et du comité central, la bienvenue aux participants de l'assemblée générale de cette année. C'est la troisième fois que l'assemblée générale et le skipper forum ont lieu le même jour ainsi qu'au même endroit.

Par la suite, Christophe Mylaeus remercie les membres d'honneur Christoph Rosenthaler, Rudolf Bartholdi et Hans-Ulrich Büschi und Heiner von Ballmoos, les invités Jean-Pierre Zingg, président de la Fédération Suisse motonautique, Garlef Baum, Murette AG et, en tant que représentant de la presse, Lori Schüpbach, rédacteur du Cruising et rédacteur en chef de Marina.ch ainsi que les deux interprètes Linda Rothenberg et Benjamin Ilschner.

Pour l'assemblée, les membres suivants se sont excusés auprès du secrétariat général :

Jean-Marc Siegrist, Udo Fuchs, Jean Gabathuler, Remigi Joller, Julien von Känel, Christoph Meier, Kurt Meierhofer, Monika Naef, Ludwig Nünlist, Marc Pingoud, Eliane Rossier, Daniel Rossier, Beat Schifferli, Michael Schifferli, Guido Schuler und Giovanni Baumann

Au cours de la période écoulée, le secrétariat général a pris connaissances du décès des membres suivants :

L'assemblée se lève en l'honneur des défunts et observe une minute de silence. Le commodore présente ses sincères condoléances aux familles concernées.

Jürg Heinz Burkhalter, Alain Couvreur, Rolf Denzler, Maurice Despland, Philippe Dubied, Hans R. Fritsch, Georges-Alain Gabus, Heinz Th. Grauwiler, Daniel Greiner, Hansruedi Hug, Theodor Hummel, Herbert Kunz, Christian Künzi, Gianluigi Marina, Heinz H. Merzweiler, Roland Moser, David M. Purdy, Beat Sieber, Benno Schneider, Eugen Wirz, Friedrich Witschi, Conrad Zimmerli, Hans Zimmermann

Le commodore déclare que la convocation et la publication de l'ordre du jour et des informations importantes ont été réalisées dans les délais et déclare l'assemblée générale ouverte. Christoph Mylaeus informe sur le déroulement de l'assemblée générale et sur la prise de décision selon les articles Art. 18.5, 18.6 et 26 des statuts.

1. Election des scrutateurs

Garlef Baum, Isabelle Rottenmanner, Marc Rösch et Lori Schüpbach sont nommés scrutateurs par applaudissements.

Au début de l'assemblée, 114 votants sont présents, dont 9 voix par procuration.

2. Approbation du procès-verbal de la 68^{ième} assemblée générale ordinaire du 26.11.2022

La parole n'est pas demandée et le procès-verbal est adopté à l'**unanimité** avec remerciements à son auteur, Sandro Reinhard.

3. Approbation du rapport annuel du commodore

Le rapport annuel du commodore a été publié dans le Cruising 6/2023 et peut être consulté dans l'espace réservé aux membres. Le commodore profite de l'occasion pour remercier encore une fois cordialement tous les participants pour cette année réussie et pour la très bonne collaboration au sein du CCS au cours de son premier mandat de commodore.

Au vote, le rapport annuel est approuvé à l'**unanimité** par applaudissements.

4. Approbation des comptes annuels 2022/2023 et du rapport de l'organe de contrôle.

Urs Fischer présente les chiffres qui ont été publiés dans le Cruising. Les comptes annuels sont clôturés avec un plus de CHF 102'698.-. Le rapport de l'organe de contrôle de CORE Révision AG est également publié. CORE Revision AG recommande à l'assemblée d'approuver les comptes annuels.

Les comptes annuels et le rapport de l'organe de contrôle sont adoptés avec **une opposition**.

5. Décharge du comité central

Les participants approuvent la décharge du comité central **sans opposition** et par des applaudissements chaleureux.

6. Elections

Nous ne sommes pas dans une année électorale. Cependant, après de nombreuses années de collaboration avec CORE Revision AG, un nouvel organe de révision doit être élu. La proposition du comité central est d'élire Dr. Röthlisberger AG de Berne comme nouvel organe de révision pour deux ans.

L'élection du nouvel organe de révision est confirmée **avec une abstention**.

Kurt Howald prend ensuite la parole. Le matin, dans le cadre du Forum CCS, les nombreux défis du département Skipper ont été mis en évidence. Il a également été mentionné que Christoph Rosenthaler était prêt à assumer cette fonction par intérim jusqu'en novembre 2024 au plus tard, avec pour objectif de régler la question de la succession d'ici là. Mais pour les tâches mentionnées par Christoph Rosenthaler et qui attendent le chef de ressort, le temps sera très court. Kurt et Christoph se sont concertés avant l'AG et la proposition suivante de Kurt a été approuvée dans ce sens par Christoph : Kurt Howald propose que Christoph Rosenthaler soit officiellement élu au poste de chef de ressort skipper pour les trois années restantes du mandat. Election acceptée **sans opposition**

7. Approbation du budget 2023/2024 et fixation des cotisations annuelles

Urs Fischer présente le budget 2023/2024. Le présent budget est basé sur les cotisations annuelles en vigueur. Nous proposons de laisser inchangées les cotisations des membres et les cotisations de croisière pour l'année 2023/24. En raison du renchérissement accumulé, nous devons envisager une adaptation des

cotisations l'année prochaine. Lors de son assemblée générale il y a deux semaines, Swiss Sailing a décidé d'augmenter les cotisations des membres de 20 CHF par an. Ainsi, les membres du CCS Racing Club verront leur cotisation annuelle augmenter en conséquence. Pour les autres membres du CCS, cette augmentation n'a aucun impact.

Par ailleurs, le budget s'oriente sur l'année précédente et les facteurs connus de la nouvelle année et prévoit un excédent de recettes de CHF 162'000.

Martin Krauch aimerait savoir où est budgétisée la vente du bateau Sailing III. Urs Fischer précise qu'aussi bien la date de la vente que le montant qui pourra être réalisé sont trop incertains pour être déjà inclus dans ce budget.

L'assemblée approuve à l'**unanimité** le budget 2023/2024 et les cotisations de membres qui ne changent pas.

8. Programme annuel 2023/2024

Christoph Mylaeus présente les objectifs annuels 2023/2024 pour l'équipe de direction.

Alexander Moses souhaite discuter de l'heure de remise des bateaux dans le cadre de ce point de l'ordre du jour. Il estime que le samedi à 9h00 n'est pas une bonne date. L'équipe dirigeante constate que ce sujet fait régulièrement l'objet de discussions dans tous les organes possibles et que la solution du samedi à 9h00 est la plus appréciée. De plus, cette règle ne s'applique que si le skipper cédant et le skipper reprenant ne parviennent pas à se mettre d'accord.

Marc Nordmann trouve dommage que la promotion des jeunes ne soit pas encore mentionnée. Ce thème devrait être mentionné chaque année dans le programme. Christoph Mylaeus présente en quelques mots le programme "Jeunesse en mer", qui a déjà été présenté le matin même au Forum CCS. Aldo Widmer trouve le programme très bon et propose donc que la promotion de la jeunesse - si une première mesure est également déjà prête - soit également réintégrée dans le programme annuel.

Hugo Buser mentionne la numérisation de la formation. Les jeunes grandissent avec Internet et devraient donc se voir proposer des cours exclusivement en ligne. L'équipe de direction est d'avis qu'un cours entièrement en ligne ne trouve pas encore suffisamment d'écho sur le marché. Le contact personnel reste nécessaire pour la formation.

Après la discussion qui a eu lieu, le programme suivant est adopté à l'**unanimité** :

- Mise en service du Linjett 39 et suivi de la construction de l'Ovni 450
- Numérisation des contenus de formation sur Moodle :
 - Matériel de cours radio maritime
 - Matériel de cours permis mer
- Examen de l'offre et de la répartition du travail pour la formation au permis hauturier entre la GR et le club central
- Examen des processus au sein du département "skipper".
- Création de programmes pour la promotion des jeunes
- Mise en œuvre du programme "Jeunesse en mer" pour la promotion de la jeunesse

9. Modifications des Statuts

Le commodore présente le processus que le CCS a suivi pour les modifications des statuts. Les modifications des statuts étaient visibles et pouvaient être suivies par tous les membres dans l'espace membres. Les amendements seront votés en deux étapes.

Charte éthique

Nouvel alinéa 2 de l'article 4 : Le CCS se conforme à la Charte d'éthique de Swiss Olympic.

Swiss Olympic a adopté pour le sport suisse une charte d'éthique avec neuf principes pour le sport suisse. Elle fait obligatoirement partie des statuts de chaque fédération au sein de Swiss Olympic. Swiss Olympic est l'association faîtière suprême du sport suisse. Swiss Sailing est membre de Swiss Olympic et le CCS est membre de Swiss Sailing. Il est donc juste et judicieux que le CCS s'inspire également de cette charte.

Lori Schüpbach manque dans la formulation actuelle le fait que les membres doivent également se conformer à la charte éthique. Selon Björn Bajan, cela n'a pas été formulé ainsi, car cela serait difficile à mettre en œuvre sur le plan juridique.

Vote : l'ajout de l'article 4, paragraphe 2 est accepté avec **six voix contre** et **quatre abstentions**.

Le 1^{er} septembre de cette année, de nouvelles réglementations de grande envergure en matière de protection des données sont entrées en vigueur. Nous avons examiné quelles en étaient les conséquences pour le CCS. Nous pouvons régler beaucoup de choses dans le cadre de notre règlement intérieur et de nos conditions générales. Le comité central a déjà décidé d'apporter les modifications nécessaires au règlement intérieur. Mais pour pouvoir continuer à l'avenir à gérer les membres des groupes régionaux et du CCS Suisse sur un système commun et avec une facture de membre pour toutes les affiliations, la modification des statuts proposée est nécessaire. Ainsi, le CCS pourra continuer à synchroniser les données des membres avec ses groupes régionaux.

Werner Merki déclare qu'il a demandé une liste de tous les skippers 2 et qu'il ne l'a pas reçue. Qu'en sera-t-il à l'avenir? Sandro Reinhard confirme que cette procédure était déjà appliquée avant la réglementation sur la protection des données du 1er septembre 2023 et qu'elle continuera de l'être. Sur demande - et si cela s'inscrit dans la planification de la communication - les groupes continueront à être contactés directement par le secrétariat général.

Vote sur le nouvel article 26 : le nouvel article 26 est adopté avec **deux voix contre** et **une abstention**.

10. Propositions des membres actifs

Aucune requête n'a été déposée dans les délais prescrits par les statuts

11. Nominations et distinctions

Ce point consiste à honorer les personnes présentes qui ont fait preuve d'un engagement de quatre ans dans un organe du CCS. Malheureusement, aucune de ces personnes n'est présente aujourd'hui, raison pour laquelle aucun hommage n'est rendu.

Le commodore prend également congé de Muriel Brinkrolf et d'Udo Fuchs, également absents. Muriel était active en tant que capitaine du RG Bern. Udo est membre du comité du Groupe régional lémanique et l'a représenté pendant de plusieurs années au comité central, ce qui est à nouveau fait par le capitaine Jean-Daniel Bessat.

Christoph Mylaeus profite de l'occasion pour remercier le secrétariat général. L'équipe a fait du bon travail non seulement en amont de la journée d'aujourd'hui, mais aussi tout au long de l'année - ce qui lui vaut des applaudissements. Le commodore mentionne qu'il associe toutefois ces remerciements à une nouvelle moins réjouissante. Il y a quelques jours, Sandro Reinhard nous a fait savoir qu'il allait nous quitter. Il a démissionné de son poste chez nous pour la fin février 2024. L'équipe de direction le regrette vivement. Nous allons clarifier dans les prochains jours les démarches à entreprendre pour repourvoir le poste.

Sandro Reinhard prend brièvement la parole pour remercier déjà sincèrement toutes les personnes concernées. En septembre 2023, après deux ans de mandat, il a fait le point sur sa situation et a senti que

pour les prochaines missions au CCS, un changement de poste serait nécessaire à court ou moyen terme et qu'il souhaitait en fait retourner dans son domaine d'origine. Peu avant l'AG, Sandro a estimé qu'il était important de prendre cette décision définitivement et de la communiquer, afin que les organes de direction puissent planifier les défis de l'avenir dans de bonnes conditions.

12. Divers

Marc Nordmann n'est pas satisfait de la disponibilité téléphonique du secrétariat général. Très fréquemment, l'équipe n'est pas joignable. Christoph Mylaeus prend note de cette remarque et examine les éventuelles mesures à prendre dans le cadre de la planification future. Sandro Reinhard montre que trois personnes au maximum peuvent encore répondre au téléphone en même temps au secrétariat général. Avec les absences pour cause de vacances et d'autres appels entrants, une situation peut se présenter assez rapidement dans laquelle un appel ne peut pas être pris. Jean-Paul Mugnier prend brièvement la parole à ce sujet et souhaite assigner ses expériences positives, il peut joindre le secrétariat général sans problème et est toujours conseillé de manière compétente et aimable.

Corine Hafner constate que les yachtowners du CCS aimeraient être impliqués dans les mesures de marketing et qu'ils fournissent volontiers leur soutien.

Santiago Girardbille exprime le souhait que le Marketing du Club ne se résume pas que à la Publicité et qu'il se base plus sur les besoins des Membres et les différents groupes d'intérêts, or peu est fait dans le domaine du Marketing inductif (recherche de marché, enquêtes de satisfactions etc.) Ainsi le Club veut intéresser plus de jeunes, sans savoir ce qu'ils attendent de nous.

Le commodore remercie toutes les personnes présentes pour leur visite, clôt l'assemblée à 16h45 et souhaite à tous de joyeuses fêtes et une bonne année.

La prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 30 novembre 2024 à Lausanne.

Pour le PV



Sandro Reinhard
secrétaire général